

Centre communal d'action sociale
Service personnes âgées

**SERVICE MANDATAIRE
D'AIDE À DOMICILE**

macon.fr



Vous avez besoin d'une aide

- pour l'entretien de votre logement,
- pour la préparation de repas à domicile,
- pour faire les courses,
- pour vous assister dans la vie quotidienne (lever, coucher, habillage, toilette ne relevant pas d'une prescription médicale...),
- pour vous accompagner dans vos déplacements,
- pour vos démarches administratives,
- pour vous soutenir, vous aider et vous tenir compagnie.

Vous êtes

- âgé(e) de 65 ans et plus,
- en situation de handicap (pas de condition d'âge),
- domicilié(e) à Mâcon ou dans les communes associées (Sennecé-les-Mâcon, Saint-Jean-le-Priche, Loché).

Notre suivi

Le service Mandataire vous accompagne dans votre statut d'employeur et effectue en votre nom toutes les démarches administratives et fiscales liées à l'emploi d'un salarié (sélection des candidats, contrat de travail, déclaration à l'URSSAF, élaboration mensuelle des bulletins de salaires, remplacements ...).

Vous êtes l'employeur de la personne qui intervient à votre domicile et vous signez un contrat de mandat avec le CCAS qui se charge en lieu et place des tâches liées à votre fonction d'employeur.

Le coût

- le salaire, les cotisations sociales et les congés payés de l'employé,
- les indemnités de fin de contrat (préavis, indemnités de licenciement),
- la cotisation annuelle pour participation aux frais de gestion.

Aides

- avantages fiscaux selon la législation en vigueur,
- financement possible de votre caisse de retraite, mutuelle, APA, MDPH.

RENSEIGNEMENTS

Centre Communal d'Action Sociale, service personnes âgées

6 place Carnot – 71000 Mâcon

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

N° vert 0 800 881 409 [appel gratuit]

Fax : 03 85 39 72 40

Mail : ccas@ville-macon.fr